

REUNION DU BUREAU DIRECTEUR – 17 JUIN 2024

Cette réunion en visio réunit à 9 h 30 six membres du bureau : Jean-Marc DELCOURT, Annie COLIN, Marie-Thé FALEZAN, Annick GOURMELIN, Marie-Paule LUCRY et Françoise VAULEON. Marie-Yves LE QUILLIEC et Anne-Marie NICOLAÏDES sont excusées.

Elle fait suite au récent et inattendu décès de Jean, et a pour principal objectif d'organiser la poursuite de son activité de trésorier d'ici la tenue de notre AG prévue en octobre prochain. Jean-Marc précise qu'il n'y a pas d'obligation à convoquer une AG extraordinaire : comme stipulé dans les statuts de notre Comité, le bureau est élu par l'AG mais c'est le Président, et non l'AG, qui attribue aux membres du bureau des délégations de fonction.

1 – Activités prises en charge par Jean

Elles sont diverses : trésorerie des tournois, licences, trésorerie générale. L'idée est de les répartir entre plusieurs membres du bureau afin d'assurer l'intérim jusqu'à notre prochaine AG.

Jean-Marc a reçu un message de la fille de Jean lui demandant ce qui va être fait ; l'ordi de Jean est à récupérer pour obtenir les informations et fichiers qui nous sont nécessaires.

➤ Trésorerie des tournois

Marie-Paule préparait déjà la **facturation par clubs**. Elle veut bien se déplacer, accompagnée de Thierry Bernard, pour récupérer l'ordi de Jean, quitte à le rendre ensuite. S'il y a un mot de passe, il faudra contacter un informaticien pour l'annihiler.

Jean-Marc et Marie-Paule travailleront ensuite ensemble pour exploiter les données récupérées. Il est important de voir aussi comment procédait Jean pour assurer la continuité de ses missions.

➤ Les Licences

Leur gestion ne nécessite pas de connaissances comptables particulières. Jean-Marc souhaite séparer le côté administratif et le côté financier de ce poste.

Jean-Marc se demande s'il ne faut pas deux personnes sur ce poste, les licences prenant beaucoup de temps en début de saison (*septembre/octobre*). Marie-Paule explique qu'il faut avoir un Sigles complet, et après, c'est plutôt simple, et ça le sera encore plus s'il y a automatisation des renouvellements, tout en sachant que tout le monde n'a pas internet, ou de fiche personnelle. Jean-Marc va évoquer ce sujet avec Séverine.

Il souhaite que 80 % de nos licences soient prises pour notre AG d'octobre. Les nouvelles licences sont transmises à Séverine une fois par semaine (*le vendredi*). Jean-Marc rappelle qu'elles coûtent 20 € jusqu'au 31 août, et qu'elles seront à 25 € à partir du 1^{er} septembre.

Marie-Thé accepte de prendre en charge la **gestion administrative des licences** (*enregistrement et saisie des informations concernant les nouveaux licenciés*) comme le suggère Marie-Paule, d'autant plus que leur proximité géographique leur permettra de s'entraider si besoin. Marie-Paule traitera le **volet financier** (*gestion de la part fédérale à reverser à la Fédé*). Jean-Marc va contacter la banque pour savoir comment procéder.

➤ Trésorerie générale

Il s'agit de la **gestion des comptes**, d'une part les recettes (*redevances tournois, part du Comité sur la licence...*), d'autre part les dépenses (*achats de matériel par les clubs, frais de déplacements...*).

Jean-Marc explique qu'il faudra désormais prévoir une somme au budget pour le paiement des salles car elles sont de moins en moins souvent gratuites. Le Comité prend en charge ce coût... s'il est raisonnable ; il a un droit de regard pour accepter ou refuser une salle en fonction du nombre de joueurs pouvant être accueillis et de la pertinence de l'organisation d'une compétition dans une salle coûteuse.

La prochaine facture du Comité sera adressée aux clubs en septembre. Jean-Marc précise qu'il convient d'éviter au maximum les chèques, sauf cas particuliers (*comme Rennes qui a un fonctionnement particulier avec le CPB ; une facture prévisionnelle à payer avant le 31 août sera établie*).

La gestion des **frais de déplacements** peut être assurée séparément. Pour l'instant, Jean-Marc demande que l'on envoie à Marie-Paule les remboursements en instance afin qu'ils les traitent ensemble.

C'est aussi le cas de la **papeterie** : Annie se propose pour exercer le suivi de ce poste. Elle va envoyer un mail pour en informer les clubs.

2 – Ronde de Bretagne

Cette compétition spécifique à la Bretagne se traduit par un « été complet ». Mais les élections législatives qui viennent d'être décidées ont quand même entraîné la suppression des rondes de Vannes (*29 juin*) et de Saint-Avé (*3 juillet*). Annick va voir si elle peut trouver une nouvelle date pour St-Avé.

Les résultats doivent être envoyés à Marie-Paule qui se charge de la transmission à la Fédé et prépare en même temps la liste pour la facturation aux clubs.

3 – Divers

➤ **Situation des clubs**

Jean-Marc compte aller voir les nouveaux clubs d'ici fin juin, ainsi que Quimper pour discuter de sa reprise.

Annick l'interroge sur la situation de Quiberon, Colette ayant indiqué qu'elle n'allait pas pouvoir continuer à en assurer la responsabilité. Une rencontre entre Jean-Marc, Annick, Colette et Maryvonne (*Plouharnel*) est à prévoir afin de trouver une solution qui permettrait une gestion commune de Quiberon et Plouharnel.

Jean-Marc aimerait par ailleurs que les clubs qui n'organisent pas de compétitions le fassent. Les formations à l'arbitrage assurées par Annie permettent de le dédramatiser et devraient aider les clubs à s'engager.

➤ **Scrabble en visio pour les scolaires**

Françoise précise que le dernier « entraînement » à la gestion de séances de scrabble en visio adaptées aux enfants a eu lieu jeudi dernier. Bien formés par Christophe Leguay qui a créé une procédure spécifique, les participants maîtrisent maintenant l'animation d'une partie et son arbitrage, qui nécessitent une gestion séparée, donc deux intervenants.

Compte tenu des impératifs des animateurs actuels (*Anne-Marie Nicolaïdes, Marie-Christine Chycki, Thomas Kauffmann et Françoise*), ces séances seraient organisées le mercredi à 18 h.

Jean-Marc souhaite qu'une affiche soit diffusée lors des forums de septembre et demande à Françoise de préparer un projet avec Thomas. Leur réalisation serait confiée à l'imprimeur habituel de Quiberon.

La réunion prend fin après ce dernier point, à 11 h 40.